

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17/03/2021

**Présents** : Eric FEDDI, Corinne HANNECART, Brigitte VITRANT, Valérie CLERC, Florence MARLIERE, Christelle HERMANT, Maryse APPLINCOURT, Fatah BOUBBICHE, Olivier LECLERCQ, Gérald CHANDELIER, Thierry DEPARIS, , David GREGOIRE, Frédéric DIAKIW

**Absents et excusés** : Michèle GUCHEZ, Carole LEJONG,

**Secrétaire de séance** : Valérie CLERC

Monsieur le Maire ouvre la séance et demande à l'assemblée l'approbation du compte rendu en date du 21 janvier 2021 : accord à l'unanimité.

Le conseil municipal passe ensuite à l'étude de l'ordre du jour.

### **1- APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU PERCEPTEUR ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020**

Monsieur Le Maire propose à l'assemblée d'examiner le compte administratif 2020 et le compte de gestion du receveur municipal conforme à ses écritures

Le conseil Municipal

Après avoir délibéré

Vote à la majorité des membres présents le compte administratif 2020 (sauf Monsieur Le Maire qui ne prend part au vote) et le compte de gestion du receveur municipal conforme à ses écritures

### **2- TAUX DU FONCIER BATI ET DU FONCIER NON BATI POUR L'ANNEE 2021**

Monsieur Le Maire propose :

37.32% pour le foncier bâti

49.13% pour le foncier non bâti

Le conseil Municipal Après avoir délibéré

Vote à l'unanimité la proposition

L'année 2021 est l'année de mise en œuvre du nouveau schéma de financement des collectivités territoriales

A noter que le taux du foncier bâti est majoré du dernier taux (2020) voté par le conseil départemental, garantissant ainsi que les contribuables soient assujettis au même taux global de taxe foncière qu'auparavant ; Il en résulte que le taux de référence du foncier bâti utilisé pour l'application des règles de lien en 2021 est égal à la somme du taux communal et du taux départemental de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB). Ainsi, le taux de la commune est de 37,32% : 18,03+19,29% (taux départemental 2020)

### **3- VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL (cf document)**

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

### FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 132 967.46	503 650.00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	<i>(si déficit)</i>	629 317.46 <i>(si excédent)</i>
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>		<b>1 132 967.46</b>	<b>1 132 967.46</b>

### INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1068 compris)	617 568.52	479 222.40
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	4 000.00	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	<i>(si solde négatif)</i>	142 346.12 <i>(si solde positif)</i>
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		<b>621 568.52</b>	<b>621 568.52</b>

### TOTAL

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>1 754 535.98</b>	<b>1 754 535.98</b>
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et du budget supplémentaire, les crédits votés correspondent également aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recette, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R 2311-11 du CGCT). Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas données lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.  
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution + crédits d'investissement votés.  
Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent (1)	Restes à Réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	<b>VOTE</b> (3)	<b>TOTAL</b> (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	292 528.37		330 487.46	330 487.46	330 487.46
012	Charges de personnel et frais assimilés	282 400.00		282 400.00	282 400.00	282 400.00
014	Atténuation de produits	55 250.00		55 250.00	55 250.00	55 250.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	51 680.00		53 170.00	53 170.00	53 170.00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (Ar					
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>681 858.37</b>		<b>721 307.46</b>	<b>721 307.46</b>	<b>721 307.46</b>
66	CHARGES FINANCIÈRES	3 750.00		3 130.00	3 130.00	3 130.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 000.00		1 700.00	1 700.00	1 700.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET (4)					
022	Dépenses imprévues					
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>687 608.37</b>		<b>726 137.46</b>	<b>726 137.46</b>	<b>726 137.46</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)	400 000.00		400 000.00	400 000.00	400 000.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	6 826.00		6 830.00	6 830.00	6 830.00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section (5)					
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>406 826.00</b>		<b>406 830.00</b>	<b>406 830.00</b>	<b>406 830.00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 094 434.37</b>		<b>1 132 967.46</b>	<b>1 132 967.46</b>	<b>1 132 967.46</b>

**D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**

**TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**

1 132 967.46

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent (1)	Restes à Réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	<b>VOTE</b> (3)	<b>TOTAL</b> (=RAR + vote)
013	Atténuation de charges	25 000.00		10 000.00	10 000.00	10 000.00
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET	13 000.00		15 000.00	15 000.00	15 000.00
73	IMPÔTS ET TAXES	405 050.00		407 500.00	407 500.00	407 500.00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	64 500.00		68 000.00	68 000.00	68 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			3 000.00	3 000.00	3 000.00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>507 550.00</b>		<b>503 500.00</b>	<b>503 500.00</b>	<b>503 500.00</b>
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	150.00		150.00	150.00	150.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET (4)					
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>507 700.00</b>		<b>503 650.00</b>	<b>503 650.00</b>	<b>503 650.00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)					
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section (5)					
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>						
<b>TOTAL</b>		<b>507 700.00</b>		<b>503 650.00</b>	<b>503 650.00</b>	<b>503 650.00</b>

**R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**

629 317.46

**TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**

1 132 967.46

#### Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)</b>	406 830.00
--	------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) cf. p.4 IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) D 023 = R 021; DI 040=RF 042; RI 040= DF 042 ; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisé pour les seules opérations d'aménagements (Lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracés dans le cadre de budgets annexes.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9)

(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

### 1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

Chap.	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	330 487.46		330 487.46
012	Charges de personnel et frais assimilés	282 400.00		282 400.00
014	Atténuation de produits	55 250.00		55 250.00
60	ACHATS ET VARIATION DE STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	53 170.00		53 170.00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (Ar)			
66	CHARGES FINANCIÈRES	3 130.00		3 130.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 700.00		1 700.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		6 830.00	6 830.00
71	PRODUCTION STOCKEE (3)			
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissement		400 000.00	400 000.00
	<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>	<b>726 137.46</b>	<b>406 830.00</b>	<b>1 132 967.46</b>

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 132 967.46

Chap.	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES (sauf 1688 non budgétaire)	22 457.00		22 457.00
18	COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION (BUDGETS ANNEXE)			
	Total des Opérations d'équipement			
19	NEUTRALISATIONS ET REGULARISATIONS D'OPERATION			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)	60 500.00		60 500.00
204	Subventions d'équipement versées		20.00	20.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	433 311.52		433 311.52
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION (6)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)	104 800.00	480.00	105 280.00
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A DES PA			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisatio (5)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN- (5)			
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de ti (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes finan (5)			
31	MATIÈRES PREMIÈRES (ET FOURNITURES)			
33	EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS			
35	STOCKS DE PRODUITS			
020	Dépenses imprévues			
	<b>Dépenses d'Investissement - Total</b>	<b>621 068.52</b>	<b>500.00</b>	<b>621 568.52</b>

D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

621 568.52

(1) Y compris les opérations relatives aux rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 hab.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement".

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèce au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recettes, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

### 2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

Chap.	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges	10 000.00		10 000.00
60	ACHATS ET VARIATION DE STOCKS (3)			
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIV	15 000.00		15 000.00
71	PRODUCTION STOCKEE			
72	Production immobilisée			
73	IMPÔTS ET TAXES	407 500.00		407 500.00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	68 000.00		68 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 000.00		3 000.00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	150.00		150.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>503 650.00</b>		<b>503 650.00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	629 317.46
---	------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	1 132 967.46
--	--------------

Chap.	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES-1068	28 360.00		28 360.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	43 532.40		43 532.40
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION (BUDGETS ANNEXE			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		480.00	480.00
204	Subventions d'équipement versées			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		20.00	20.00
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A DES PA			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		6 830.00	6 830.00
19	NEUTRALISATIONS ET REGULARISATIONS D'OPERATION (5)			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisatio (5)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN- (5)			
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de ti (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes finan (5)			
31	MATIÈRES PREMIÈRES (ET FOURNITURES)			
33	EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS			
35	STOCKS DE PRODUITS			
021	Virement de la section de fonctionnement		400 000.00	400 000.00
024	Produits de cessions d'immobilisations			
<b>Recettes d'Investissement - Total</b>		<b>71 892.40</b>	<b>407 330.00</b>	<b>479 222.40</b>

+

<b>R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	142 346.12
---	------------

+

<b>AFFECTATION AU COMPTE 1068</b>	
-----------------------------------	--

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	621 568.52
---	------------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>				<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>				<b>A1</b>
Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget cumulé précédent (2)	Propositions nouvelles de maire (3)	Votes de municipal (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>292 528.37</b>	<b>330 487.46</b>	<b>330 487.46</b>
<b>606</b>	<b>Achats non stockés de matières et fournitures</b>	<b>65 050.00</b>	<b>61 500.00</b>	<b>61 500.00</b>
60611	Eau et assainissement	2 000.00	1 500.00	1 500.00
60612	Energie - Electricité	16 000.00	16 000.00	16 000.00
60622	Carburants	2 000.00	2 000.00	2 000.00
60623	Alimentation	24 000.00	25 000.00	25 000.00
60624	Produits de traitement			
60628	Autres fournitures non stockées	5 000.00	3 500.00	3 500.00
60631	Fournitures d'entretien	3 000.00	3 500.00	3 500.00
60632	Fournitures de petit équipement	2 000.00	2 000.00	2 000.00
60633	Fournitures de voirie	550.00	1 000.00	1 000.00
60636	Vêtements de travail	500.00	500.00	500.00
6064	Fournitures administratives	2 500.00	2 000.00	2 000.00
6067	Fournitures scolaires	7 500.00	3 500.00	3 500.00
6068	Autres matières et fournitures		1 000.00	1 000.00
<b>61</b>	<b>SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>190 778.37</b>	<b>237 387.46</b>	<b>237 387.46</b>
611	Contrats de prestations de services	1 000.00	200.00	200.00
612	Redevances de crédit-bail			
6122	Crédit-bail mobilier			
6132	Locations immobilières	14 000.00		
6135	Locations mobilières		10 000.00	10 000.00
61521	Terrains	1 500.00		
61522	Bâtiments			
615221	Bâtiments publics	7 000.00	6 000.00	6 000.00
61523	Voies et réseaux			
615231	Voiries	2 500.00	2 000.00	2 000.00
615232	Réseaux			
61551	Matériel roulant	2 000.00	2 000.00	2 000.00
61558	Autres biens mobiliers	500.00	500.00	500.00
616	Primes d'assurances			
6161	Multirisques	5 000.00	5 000.00	5 000.00
6182	Documentation générale et technique			
6184	Versements à des organismes de formation			
6188	Autres frais divers	157 278.37	211 687.46	211 687.46
<b>62</b>	<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>34 200.00</b>	<b>31 000.00</b>	<b>31 000.00</b>
<b>622</b>	<b>Rémunérations d'intermédiaires et honoraires</b>	<b>100.00</b>	<b>100.00</b>	<b>100.00</b>
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs			
6226	Honoraires			
6227	Frais d'actes et de contentieux	100.00	100.00	100.00
6228	Divers			
<b>623</b>	<b>Publicité, publications, relations publiques</b>	<b>18 500.00</b>	<b>21 000.00</b>	<b>21 000.00</b>
6231	Annonces et insertions	1 000.00	1 000.00	1 000.00
6232	Fêtes et cérémonies	17 000.00	17 000.00	17 000.00
6237	Publications	500.00	3 000.00	3 000.00
6238	Divers			
<b>624</b>	<b>Transports de biens et transports collectifs</b>	<b>7 000.00</b>	<b>5 000.00</b>	<b>5 000.00</b>
6247	Transports collectifs	7 000.00	5 000.00	5 000.00
<b>625</b>	<b>Déplacements, missions et réceptions</b>	<b>100.00</b>	<b>100.00</b>	<b>100.00</b>
6251	Voyages et déplacements	100.00	100.00	100.00
<b>626</b>	<b>Frais postaux et frais de télécommunications</b>	<b>6 000.00</b>	<b>3 800.00</b>	<b>3 800.00</b>
6261	Frais d'affranchissement	1 000.00	800.00	800.00
6262	Frais de télécommunications	5 000.00	3 000.00	3 000.00

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>				<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>				<b>A1</b>
Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget cumulé précédent (2)	Propositions nouvelles de maire (3)	Votes de municipal (4)
<b>627</b>	<b>Services bancaires et assimilés</b>			
<b>628</b>	<b>Divers</b>	2 500.00	1 000.00	1 000.00
6281	Concours divers (cotisations...)	500.00	500.00	500.00
62876	Au GFP de rattachement			
6288	Autres services extérieurs	2 000.00	500.00	500.00
<b>63</b>	<b>IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>	2 500.00	600.00	600.00
<b>635</b>	<b>Autres impôts, taxes et versements assimilés (</b>	2 500.00	600.00	600.00
63512	Taxes foncières	2 500.00	600.00	600.00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules			
<b>637</b>	<b>Autres impôts, taxes et versements assimilés (</b>			
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	282 400.00	282 400.00	282 400.00
<b>621</b>	<b>Personnel extérieur au service</b>			
6218	Autre personnel extérieur			
<b>633</b>	<b>Impôts, taxes et versements assimilés sur rému</b>	2 900.00	2 900.00	2 900.00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	200.00	200.00	200.00
6336	Cotisations au centre national et aux centres	2 700.00	2 700.00	2 700.00
<b>64</b>	<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	279 500.00	279 500.00	279 500.00
6411	Personnel titulaire	150 000.00	150 000.00	150 000.00
6413	Personnel non titulaire	45 000.00	45 000.00	45 000.00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel			
6451	Cotisations à l'URSSAF.	30 000.00	30 000.00	30 000.00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	41 000.00	41 000.00	41 000.00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	3 500.00	3 500.00	3 500.00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	8 500.00	8 500.00	8 500.00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	1 000.00	1 000.00	1 000.00
6475	Médecine du travail, pharmacie	500.00	500.00	500.00
64832	Contributions au Fonds de compensation de cess			
6488	Autres charges			
<b>014</b>	<b>Atténuation de produits</b>	55 250.00	55 250.00	55 250.00
<b>739</b>	<b>Reversement et restitution sur impôts et taxes</b>	55 250.00	55 250.00	55 250.00
7391	Reversement sur impôts locaux			
73921	Prél. reversement fiscalité entre coll. locale			
739211	Attributions de compensation	55 250.00	55 250.00	55 250.00
73925	Fonds de péréquation des ressources communales			
73928	Autres prélèvements pour reversement fiscalité			
<b>65</b>	<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	51 680.00	53 170.00	53 170.00
6531	Indemnités des maires et conseillers	35 000.00	35 000.00	35 000.00
6532	Frais de mission des maires et conseillers			
6533	Cotisations de retraite des maire et conseille	1 600.00	1 600.00	1 600.00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patrona	4 800.00	4 800.00	4 800.00
6535	Formation	1 000.00	1 000.00	1 000.00
6552	Aide sociale du département			
6553	Service d'incendie	5 000.00	5 000.00	5 000.00
6554	Contributions aux organismes de regroupement			
6558	Autres contributions obligatoires			
65713	Départements			
657351	GFP de rattachement		1 500.00	1 500.00
657362	C.C.A.S.			
65738	Autres organismes	2 000.00	2 000.00	2 000.00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations	2 270.00	2 270.00	2 270.00
65888	Autres	10.00		
<b>DÉPENSES DE GESTION DES SERVICES</b> (a) = (011+012+014+65+656)		<b>681 858.37</b>	<b>721 307.46</b>	<b>721 307.46</b>



III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget cumulé précédent (2)	Propositions nouvelles de maire (3)	Votes de municipal (4)
<b>66</b>	<b>CHARGES FINANCIÈRES (b)</b>	3 750.00	3 130.00	3 130.00
6611	Intérêts des emprunts et dettes			
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 750.00	3 130.00	3 130.00
6688	Autres			
<b>67</b>	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)</b>	2 000.00	1 700.00	1 700.00
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés			
6713	Secours et dots	1 000.00	700.00	700.00
6714	Bourses et prix	1 000.00	1 000.00	1 000.00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations			
673	Titres annulés (émis au cours d'exercices anté)			
6761	Différences réalisations (positif) transf.inv.			
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>			
<b>TOTAL DES OPERATIONS REELLES = a+b+c+d+e</b>		687 608.37	726 137.46	726 137.46
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	400 000.00	400 000.00	400 000.00
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)</b>	6 826.00	6 830.00	6 830.00
<b>67</b>	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
<b>675</b>	<b>Valeurs comptables des immobilisations cédées (8)</b>			
<b>676</b>	<b>Différences sur réalisations (positives) trans (8)</b>			
<b>6761</b>	<b>Différences réalisations (positif) transf.inv. (8)</b>			
<b>68</b>	<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>	6 826.00	6 830.00	6 830.00
<b>6811</b>	<b>Dotations aux amortissements des immobilisations</b>	6 826.00	6 830.00	6 830.00
<b>6812</b>	<b>Dotations aux amortissements des charges de fo</b>			
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE L'INVEST.</b>		406 826.00	406 830.00	406 830.00
<b>043</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section (10)</b>			
<b>TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE</b>		406 826.00	406 830.00	406 830.00
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>		1 094 434.37	1 132 967.46	1 132 967.46

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>	
-----------------------------------	--

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	
--	--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	1 132 967.46
--	--------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)**

Montant des ICNE de l'exercice	0.00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de compte utilisé.

(2) voir Modalités de Vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du 66112 sera négatif.

(6) Si la collectivité a opté pour les provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf chapitre 024 'produit des cessions d'immobilisation').

(9) Si la collectivité a opté pour les prévisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget cumulé précédent (2)	Propositions nouvelles de maire (3)	Votes de municipal (4)
<b>013</b>	<b>Atténuation de charges</b>	25 000.00	10 000.00	10 000.00
<b>64.</b>	<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	25 000.00	10 000.00	10 000.00
<b>6419</b>	<b>Remboursements sur rémunérations du personnel</b>	25 000.00	10 000.00	10 000.00
<b>6459</b>	<b>Remboursements sur charges de sécurité sociale</b>			
<b>6479</b>	<b>Remboursement sur autres charges sociales</b>			
<b>70</b>	<b>PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIV</b>	13 000.00	15 000.00	15 000.00
70311	Concessions dans les cimetières (produit net)	1 500.00	1 500.00	1 500.00
70323	Redevance d'occupation du domaine public commu			
7062	Redevance et droits des services à caractère c	500.00	500.00	500.00
7063	Redevances et droits des services à caractère			
70632	A caractère de loisirs			
7067	Redevances et droits des services péri-scolair	11 000.00	13 000.00	13 000.00
70688	Autres prestations de service			
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)			
70878	par d'autres redevables			
<b>73</b>	<b>IMPÔTS ET TAXES</b>	405 050.00	407 500.00	407 500.00
7311	Contributions directes			
73111	Impôts directs locaux	338 559.00	341 000.00	341 000.00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés			
7321	Fiscalité reversée entre collectivités locales			
73212	Dotation de solidarité communautaire	6 500.00	6 500.00	6 500.00
7322	Fiscalité reversée par intermédiaire d'un fond			
73221	FNGIR	13 991.00	14 000.00	14 000.00
73223	Fond péréquation ress. communales et intercomm	21 000.00	21 000.00	21 000.00
7323	Revers. du pré. Etat produit brut des jeux			
7325	Fonds de péréquation des ressources communales			
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité			
7361	Droits de licence des débits de boissons			
7363	Impôt sur les cercles et maisons de jeux			
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à	25 000.00	25 000.00	25 000.00
7382	Fraction TVA			
<b>74</b>	<b>DOTATIONS ET PARTICIPATIONS</b>	64 500.00	68 000.00	68 000.00
7411	D.G.F. - Dotation forfaitaire	35 000.00	38 000.00	38 000.00
74121	Dotation de solidarité rurale	12 000.00	12 000.00	12 000.00
74127	Dotation nationale de péréquation	6 000.00	6 000.00	6 000.00
742	Dotations élus locaux	3 000.00	3 000.00	3 000.00
744	F.C.T.V.A.			
746	Dotation générale de décentralisation			
74718	Autres			
7473	Départements			
7474	Communes			
7475	Groupement collect. et collect. statut particu			
7478	Autres organismes			
7482	Compensation pour perte de taxe additionnelle			
74831	Attributions du Fonds national de la taxe prof			
748314	Dotation unique des compensations spécifiques			
74832	Attrib. Fnd départ. de péréquation de taxe pro	1 500.00	1 000.00	1 000.00
74833	Etat - Compensation au titre de CET(CVAE et CF			
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations	3 000.00	3 000.00	3 000.00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations	4 000.00	4 000.00	4 000.00
7484	Dotation de recensement			
7485	Dotation pour les titres sécurisés			
7488	Autres attributions et participations		1 000.00	1 000.00
7489	Reversement et restitution sur attributions, p			

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget cumulé précédent (2)	Propositions nouvelles de maire (3)	Votes de municipal (4)
<b>75</b>	<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>		3 000.00	3 000.00
752	Revenus des immeubles		3 000.00	3 000.00
758	Produits divers de gestion courante			
7588	Autres produits divers de gestion courante			
	<b>RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013</b>	507 550.00	503 500.00	503 500.00
<b>77</b>	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)</b>	150.00	150.00	150.00
7713	Libéralités reçues	150.00	150.00	150.00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations d			
773	Mandats annulés (émis au cours d'exercices ant			
775	Produits des cessions d'immobilisations			
7788	Produits exceptionnels divers			
	<b>TOTAL DES OPERATIONS REELLES = a+b+c+d</b>	507 700.00	503 650.00	503 650.00
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)</b>			
<b>722</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>			
<b>7761</b>	<b>Différences réalisations (positif) transf. inv</b>			
<b>7875</b>	<b>Reprises sur prov pour risques et charge excep</b>			
<b>7918</b>	<b>Autres transferts de charges de fonctionnement</b>			
<b>043</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section (9)</b>			
	<b>TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE</b>			
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		507 700.00	503 650.00	503 650.00

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	
-----------------------------------	--

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	629 317.46
--	------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	1 132 967.46
--	--------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0.00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de compte utilisé.

(2) voir Modalités de Vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la collectivité a opté pour les provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040

(8) Si la collectivité a opté pour les prévisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>				<b>III</b>
<b>SECTION D' INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>				<b>B1</b>
Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget cumulé précédent (2)	Propositions nouvelles de maire (3)	Votes de municipal (4)
<b>010</b>	<b>Comptes de stocks et encours</b>			
<b>20</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	60 500.00	60 500.00	60 500.00
203	Frais d'études, recherche, dévelop. insertion			
2031	Frais d'études	60 000.00	60 000.00	60 000.00
2033	Frais d'insertion	500.00	500.00	500.00
205	Concessions et droits similaires, brevets, lic			
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>			
2041511	Biens mobiliers, matériel et études			
2041512	Bâtiments et installations			
<b>21</b>	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	418 923.16	433 311.52	433 311.52
2116	Cimetières		1 000.00	1 000.00
2118	Autres terrains		22 000.00	22 000.00
2128	Autres agencements et aménagements		5 000.00	5 000.00
21311	Hôtel de ville	5 000.00	5 000.00	5 000.00
21312	Bâtiments scolaires	2 000.00	1 000.00	1 000.00
21316	Equipements du cimetière			
21318	Autres bâtiments publics	20 000.00	25 000.00	25 000.00
2132	Immeubles de rapport			
2138	Autres constructions		140 000.00	140 000.00
2151	Réseaux de voirie			
21534	Réseaux d'électrification			
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de d			
21571	Matériel roulant			
21578	Autre matériel et outillage de voirie	5 000.00	5 000.00	5 000.00
2158	Autres installations, matériel et outillage te	2 200.00		
2173	Constructions			
21783	Matériel de bureau et matériel informatique	5 000.00		
2181	Installations générales, agencements et aménag		11 000.00	11 000.00
2182	Matériel de transport			
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	4 000.00	5 000.00	5 000.00
2184	Mobilier	4 000.00	6 000.00	6 000.00
2188	Autres	371 723.16	207 311.52	207 311.52
<b>23</b>	<b>IMMOBILISATIONS EN COURS</b>	240 000.00	100 800.00	100 800.00
2312	Agencement et aménagement de terrains			
2313	Constructions	240 000.00	100 800.00	100 800.00
2318	Autres immobilisations corporelles			
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>719 423.16</b>	<b>594 611.52</b>	<b>594 611.52</b>
<b>10</b>	<b>DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES</b>			
10223	T.L.E.			
<b>13</b>	<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>			
1321	Etat et établissements nationaux			
1323	Départements			
1325	Groupement collect. et collect. statut particu			
13251	GFP de rattachement			
1328	Autres			
<b>16</b>	<b>EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES</b>	21 850.00	22 457.00	22 457.00
1641	Emprunts en euros	21 850.00	22 457.00	22 457.00
165	Dépôts et cautionnements reçus			

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D' INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget cumulé précédent (2)	Propositions nouvelles de maire (3)	Votes de municipal (4)
26	<b>PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A DES PA</b>			
266	Autres formes de participation			
	<b>Total des dépenses financières</b>	21 850.00	22 457.00	22 457.00
	<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>	741 273.16	617 068.52	617 068.52
040	<b>Opérations d'ordre de transfert entre section (5)</b>			
192	Plus ou moins values sur cessions d'immobilisa (7)			
21311	Hôtel de ville			
28.	<b>AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS</b>			
28031	Amortissements des frais d'études			
28041512	Bâtiments et installations			
041	<b>Opérations patrimoniales (8)</b>	19 840.16	500.00	500.00
204412	Bâtiments et installations		20.00	20.00
21.	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
2132	Immeubles de rapport			
2138	Autres constructions			
2313	Constructions	19 840.16	480.00	480.00
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>	19 840.16	500.00	500.00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		761 113.32	617 568.52	617 568.52

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>	4 000.00
----------------------------------	----------

+

<b>D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>	
---	--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	621 568.52
---	------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de compte utilisé.

(2) voir Modalités de Vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf définition du chapitre des opérations d'ordre D1040 = RF042

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 'produit des cessions d'immobilisation')

(8) Cf définition du chapitre des opérations d'ordre D1041 = RI041

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D' INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget cumulé précédent (2)	Propositions nouvelles de maire (3)	Votes de municipal (4)
<b>010</b>	<b>Comptes de stocks et encours</b>			
<b>13</b>	<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>	63 125.00	43 532.40	43 532.40
1321	Etat et établissements nationaux	63 125.00		
1323	Départements		31 302.00	31 302.00
1325	Groupement collect. et collect. statut partieu			
13251	GFP de rattachement		12 230.40	12 230.40
1328	Autres			
1341	Dotation d'équipement des territoire ruraux			
1342	Amendes de police			
1381	Etat et établissements nationaux			
1383	Départements			
1385	Groupement collect. et collect. statut partieu			
<b>16</b>	<b>EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES</b>			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	63 125.00	43 532.40	43 532.40
<b>10</b>	<b>DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES</b>	25 706.00	28 360.00	28 360.00
10222	F.C.T.V.A.	10 706.00	14 360.00	14 360.00
10223	T.L.E.			
10226	Taxe d'aménagement	15 000.00	14 000.00	14 000.00
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé			
<b>138</b>	<b>Subventions d'investissement</b>			
1381	Etat et établissements nationaux			
1382	Régions			
1383	Départements			
<b>024</b>	<b>Produits de cessions d'immobilisations</b>			
	<b>Total des recettes financières</b>	25 706.00	28 360.00	28 360.00
	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>	88 831.00	71 892.40	71 892.40
<b>021</b>	<b>Virement de la section de fonctionnement</b>	400 000.00	400 000.00	400 000.00
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre section (5) (6)</b>	6 826.00	6 830.00	6 830.00
<b>192</b>	<b>Plus ou moins values sur cessions d'immobilisa</b>			
<b>2138</b>	<b>Autres constructions</b>			
<b>28.</b>	<b>AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS</b>	6 826.00	6 830.00	6 830.00
<b>28031</b>	<b>Amortissements des frais d'études</b>			
<b>2804122</b>	<b>Bâtiments et installations</b>			
<b>28041512</b>	<b>Bâtiments et installations</b>	6 826.00	6 830.00	6 830.00
<b>4815</b>	<b>Charges liées à la crise sanitaire Covid-19</b>			
	<b>TOTAL PRELEVEMENT DU FONCTIONNEMENT</b>	6 826.00	6 830.00	6 830.00
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (8)</b>	19 840.16	500.00	500.00
<b>20.</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	19 840.16	480.00	480.00
<b>2031</b>	<b>Frais d'études</b>	19 840.16		
<b>2033</b>	<b>Frais d'insertion</b>		480.00	480.00
<b>21.</b>	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		20.00	20.00
<b>2118</b>	<b>Autres terrains</b>		20.00	20.00
<b>2132</b>	<b>Immeubles de rapport</b>			
	<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>	426 666.16	407 330.00	407 330.00
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		515 497.16	479 222.40	479 222.40

+

RESTES A REALISER N-1 (9)

+

R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)

142 346.12

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

621 568.52

## Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

Exercice 2020

20200 - ELESMES -

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2019	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal					
Investissement	245 616,16		-103 270,04		142 346,12
Fonctionnement	586 734,37		42 583,09		629 317,46
<b>TOTAL I</b>	<b>832 350,53</b>		<b>-60 686,95</b>		<b>771 663,58</b>
II - Budgets des services à caractère administratif					
<b>TOTAL II</b>					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
<b>TOTAL III</b>					
<b>TOTAL I + II + III</b>	<b>832 350,53</b>		<b>-60 686,95</b>		<b>771 663,58</b>

#### **4- REPRISE DES RESULTATS**

L'article L. 2311-5 du Code général des collectivités territoriales dispose que les résultats de l'exécution budgétaire sont affectés par le Conseil municipal après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte administratif.

Considérant le vote du compte administratif 2020 de la commune et l'approbation du compte de gestion 2020 de la commune en date du 17 mars 2021

Le résultat de clôture 2021 de la commune se présente comme suit :

Investissement : + 142.346, 12 €

Fonctionnement : + 629. 317,46€

Il y a donc lieu de reporter au 002

**+ 629. 317,46 €**

Il y a donc lieu de reporter au 001

**+ 142. 346,12€**

Accord à l'unanimité

#### **5- COTISATION SYNDICALE ANNEE 2021 DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE (DECI)**

Monsieur Le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu de délibérer sur la fiscalisation ou pas de la contribution communale au titre de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI). Le Conseil Municipal,

Décide à l'unanimité des membres présents de s'opposer à la fiscalisation de la contribution communale au titre de la Défense Extérieure Contre l'Incendie

Il décide d'affecter le paiement de cette cotisation syndicale sur le budget général de la commune

#### **6- SCHEMA DE MUTUALISATION COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MAUBEUGE VAL DE SAMBRE**

Monsieur Le Maire informe l'assemblée que le schéma de mutualisation de la CAMVS a été envoyé à la commune d'Elesmes.

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance de ce schéma de mutualisation et en avoir discuté,

Décide, à l'unanimité des membres présents, de voter **contre** le schéma de mutualisation

#### **7- PACTE DE GOUVERNANCE ENTRE LA CAMVS ET SES COMMUNES MEMBRES**

Vu la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique (dite loi Engagement et proximité) ;



Vu l'article L.5211-11-2 du CGCT qui énonce que le pacte de gouvernance peut prévoir notamment :

1° Les conditions dans lesquelles sont mises en œuvre les dispositions de l'article L. 5211-57 qui imposent de recueillir l'avis du conseil municipal d'une commune membre, seule concernée par les effets d'une délibération de la CAMVS, préalablement son adoption ;

2° Les conditions dans lesquelles le bureau de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre peut proposer de réunir la conférence des maires pour avis sur des sujets d'intérêt communautaire ;

3° Les conditions dans lesquelles l'établissement public peut, par convention, confier la création ou la gestion de certains équipements ou services relevant de ses attributions à une ou plusieurs de ses Communes membres ;

4° La création de commissions spécialisées associant les maires. Le pacte détermine alors leur organisation, leur fonctionnement et leurs missions. Le pacte fixe, le cas échéant, les modalités de fonctionnement des commissions prévues à l'article L. 5211-40-1 ;

5° La création de conférences territoriales des maires, selon des périmètres géographiques et des périmètres de compétences qu'il détermine. Les conférences territoriales des maires peuvent être consultées lors de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre. Les modalités de fonctionnement des conférences territoriales des maires sont déterminées par le règlement intérieur de l'organe délibérant de l'établissement public ;

6° Les conditions dans lesquelles le président de l'établissement public peut déléguer au maire d'une commune membre l'engagement de certaines dépenses d'entretien courant d'infrastructures ou de bâtiments communautaires. Dans ce cas, le pacte fixe également les conditions dans lesquelles le maire dispose d'une autorité fonctionnelle sur les services de l'établissement public, dans le cadre d'une convention de mise à disposition de services ;

7° Les orientations en matière de mutualisation de services entre les services de l'établissement public et ceux des Communes membres afin d'assurer une meilleure organisation des services ;

8° Les objectifs à poursuivre en matière d'égalité représentation des femmes et des hommes au sein des organes de gouvernance et des commissions de l'établissement public ;

Vu la délibération n° 2405 du Conseil Communautaire du 10 septembre 2020 portant *débat sur l'élaboration d'un Pacte de Gouvernance entre la CAMVS et ses communes membres* ;

Vu les observations émises par la Conférence des Maires du 20 janvier 2021 sur le projet de Pacte de Gouvernance ;

Vu le Pacte de Gouvernance modifié en conséquence et transmis par la CAMVS à ses communes membres ;

**Monsieur le maire** rappelle à l'Assemblée que la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, dite loi Engagement et proximité, impose notamment qu'après chaque renouvellement général des conseillers municipaux, soit inscrit à l'ordre du jour de l'organe délibérant de l'EPCI, une délibération portant adoption (*ou non*) d'un pacte de gouvernance entre les communes et l'EPCI.

Par délibération n° 2405 du Conseil Communautaire du 10 septembre 2020, la CAMVS a décidé d'élaborer un Pacte de Gouvernance.

En vue de l'adoption de ce pacte de gouvernance par le prochain Conseil Communautaire en mars, celui-ci doit être soumis pour avis aux communes membres. Ces dernières disposant alors d'un délai de deux mois pour se prononcer sur celui-ci, par délibération de leurs conseils municipaux.

Il est par conséquent proposé au Conseil Municipal d'émettre un avis sur l'élaboration de ce pacte de gouvernance.

**Le Conseil Municipal,**

**Ouï** l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

**A l'unanimité :**

**Emet un avis favorable** au projet de Pacte de Gouvernance tel que présenté en annexe.

**Autorise** le Maire à prendre toutes dispositions nécessaires pour l'accomplissement de cette délibération.

**8- MISE EN CONFORMITE DES STATUTS DE LA CAMVS AVEC LES DISPOSITIONS DE LA LOI ENGAGEMENT ET PROXIMITE DU 27 DECEMBRE 2019- TRANSFERT DE COMPETENCES EXERCEES A TITRE OPTIONNEL VERS LE BLOC DES COMPETENCES EXERCEES A TITRE SUPPLEMENTAIRE**

Vu la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique ;

Vu l'article L.5216-5 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Considérant que l'article 13 de la loi Engagement et Proximité a supprimé la catégorie des compétences optionnelles pour les communautés d'agglomération, lesquelles deviennent facultatives exercées à titre supplémentaire, par rapport aux compétences obligatoires ;

Considérant que cette modification formelle n'emporte pas de remise en cause de l'exercice desdites compétences ;

En effet, les communautés d'agglomération continuent d'exercer, à titre supplémentaire, les compétences qu'elles exerçaient à titre optionnel à la date de publication de la loi, jusqu'à ce qu'il en soit décidé autrement dans les conditions prévues à l'article L.5211-17-1 du CGCT, relatives aux modalités de restitution des compétences.

Par conséquent, la CAMVS conserve la faculté d'engager ultérieurement, avec les Communes membres, un débat sur le maintien, la suppression ou le renfort de ces nombreuses compétences exercées à titre supplémentaire.

Considérant qu'il convient de prendre l'initiative de la mise en conformité des statuts de la CAMVS, en sollicitant la notification de l'arrêté préfectoral afférent, pris après consultation des conseils municipaux des Communes membres de l'EPCI.

**Le Conseil Municipal,**

**Oùï l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,**

**A l'unanimité :**

**Approuve** la mise en conformité des statuts de la CAMVS avec les dispositions de la loi Engagement et Proximité du 27 décembre 2019 – transfert des compétences exercées à titre optionnel vers le bloc des compétences exercées à titre supplémentaire.

**Valide** les projets de statuts de la CAMVS

#### **9- DIVERS**

La question qui se pose : Est-ce que la Commune prévoit l'achat des chocolats de Pâques pour les enfants de l'école d'Elesmes

Accord à la majorité des membres présents (une abstention) pour l'achat

Il a été décidé de demander à l' APAPE si elle participait ou pas avec la commune à l'achat de ces chocolats

Fin de séance à 21 H 00.